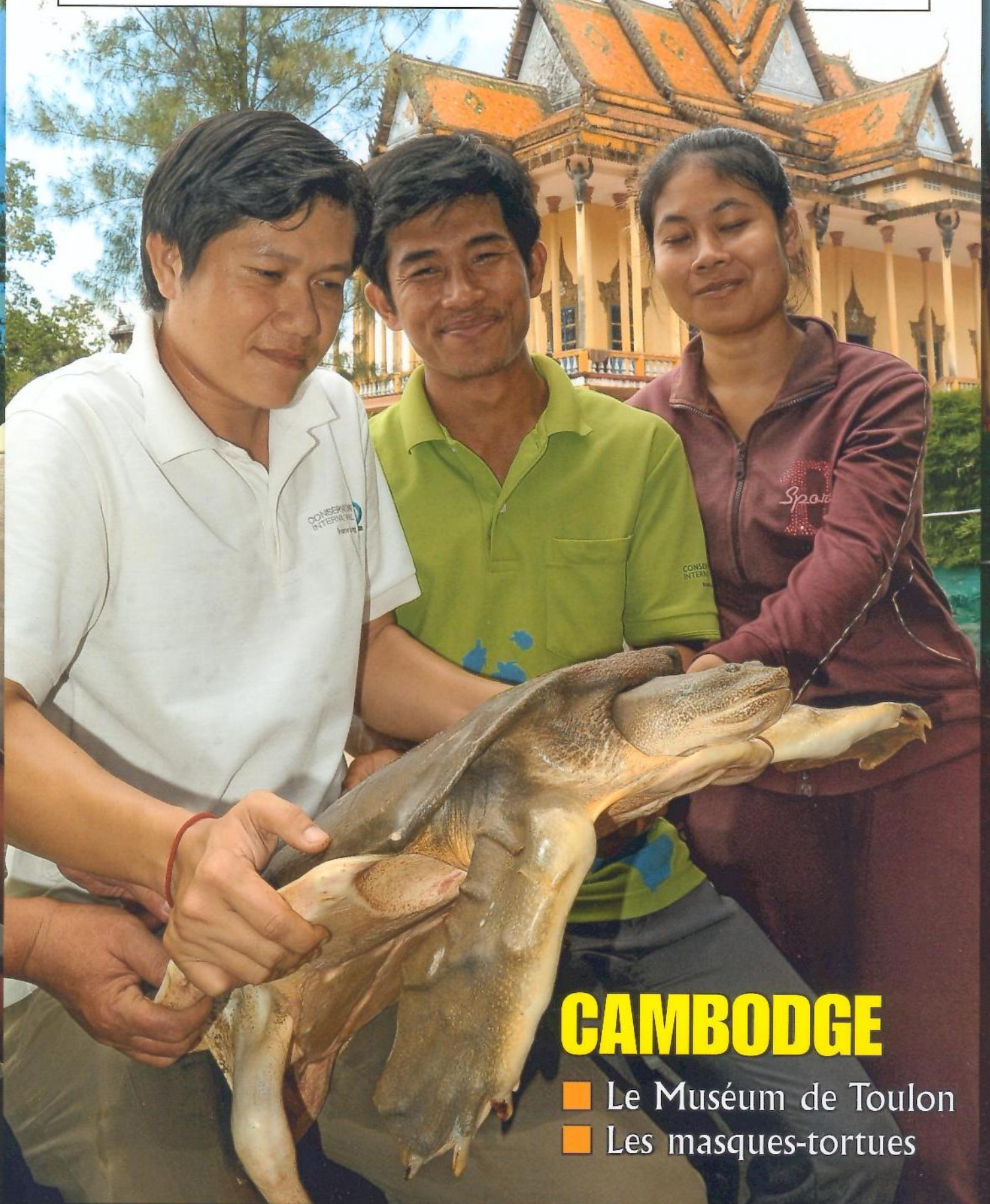


# LA TORTUE

Connaissance, étude et protection des tortues dans le monde

Editions SOPTOM - N°98 - Juin 2015 - 6 Euros



## CAMBODGE

- Le Muséum de Toulon
- Les masques-tortues

Dans cette rubrique plus importante que d'habitude, deux parties distinctes : les timbres-tortues du Cambodge et du Laos, peu nombreux mais de belle facture, et un petit article paru dans le bulletin de l'association française de philatélie thématique, intitulé "Quelques erreurs magistrales !".

◆ Commençons par les deux pays que vous fait découvrir LA TORTUE en pages centrales, le Cambodge et le Laos. En 1998, le **CAMBODGE** émet une très belle série, intitulée "Faune-Tortues", N°Yvert 1556/1561. Elle présente trois aspects des tortues, une photo, le dessin de la tête et un dessin vu du dessus de l'animal (1).

Le N°1556 de 200 riels est illustré d'une *Platysternon megacephalum*, le N°1557 de 500 riels, d'une *Chelonia mydas*, le N°1558 de 900 riels d'une *Apalone spinifera*, le N°1559 de 1000 riels d'une *Eretmochelys imbricata*, le N°1560 de 1500 riels d'une *Dipsochelys elephantina* et le N°1561 de 4000 riels d'une *Dermochelys coriacea*.

Cette série est complétée par le bloc feuillet N°Yvert 143 de 5400 riels qui nous propose en plus de la photo d'une *Chelus fimbriata*, cette curieuse tortue à tête en forme de feuille de "moucou-moucou", le film de la méthode redoutablement efficace qu'elle utilise pour se nourrir en gobant littéralement toute proie passant à portée de sa bouche (2).

Les trois dessins de ce repas expéditif sont la copie conforme, poisson compris, du schéma de Wolfgang Leuck. En timbres neufs, la série coûte de 5 à 6 euros, le bloc feuillet environ 3 euros, en oblitéré moins de la moitié.

◆ En 2000, une autre belle série, émise pour l'exposition philatélique mondiale "Bangkok 2000" intitulée "Tortues et objets en forme de tortue" N°Yvert 1695/1700. C'est très original, chaque timbre présente une tortue, et à côté un objet figurant une tortue (3).

Le N°1695 de 200 riels représente une *Cuora amboinensis* et une Trionyx de jade, le N°1696 de 500 riels une *Cuora flavomarginata* et une tortue en céramique, le N°1697 de 900 riels une *Geoemyda splengleri* et un tampon-tortue, le N°1698 une *Manouria impressa* et une bonbonnière-tortue, le N°1699 de 1500 riels une *Chinemys reevesii* et une

poterie-tortue et le N°1700 de 4000 riels une *Heosemys spinosa* et une boîte tortue.

Comme pour celle de 1998, cette série est complétée par le bloc feuillet N°Yvert 162 de 4500 riels (4) illustré d'une *Hieremys annandalii* sur fond de jardin japonais et d'une tortue en céramique à tête de dragon. Vous trouverez la série ainsi que son bloc feuillet dans les mêmes prix que la précédente.

◆ Pour compléter les timbres du Cambodge, il ne faut pas oublier la période comprise entre 1975 et 1989 où ce pays, rebaptisé par les Khmers rouges, se nommait le **KAMPUCHEA**. Lors de cet intermède, quatre timbres-tortues ont été émis.

En 1983, dans une série intitulée "Faune-Reptiles" N°Yvert 400/406 dont le N°402, de 0,80 riel représente une *Aspideretes hurum* bien dessinée avec ses 6 ocelles (5) et le N°406 de 3 riels une *Batagur baska*. La série complète se trouve pour environ 5 euros.

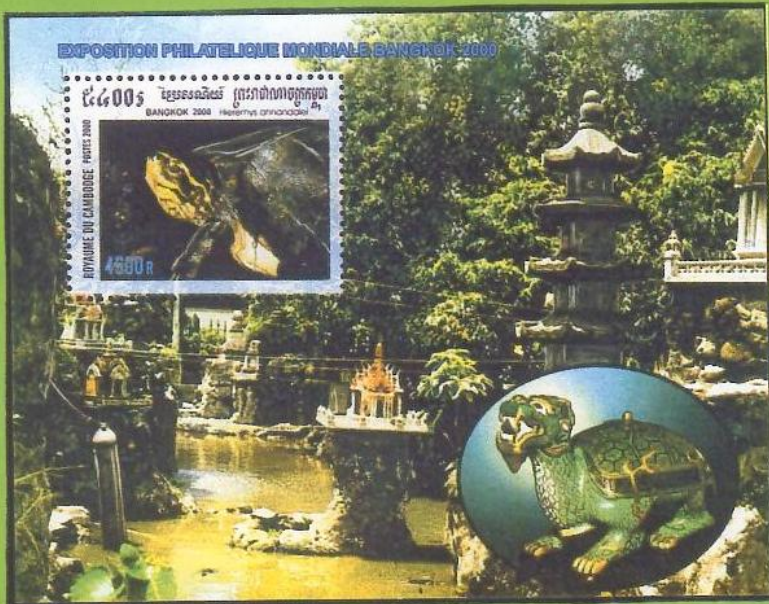
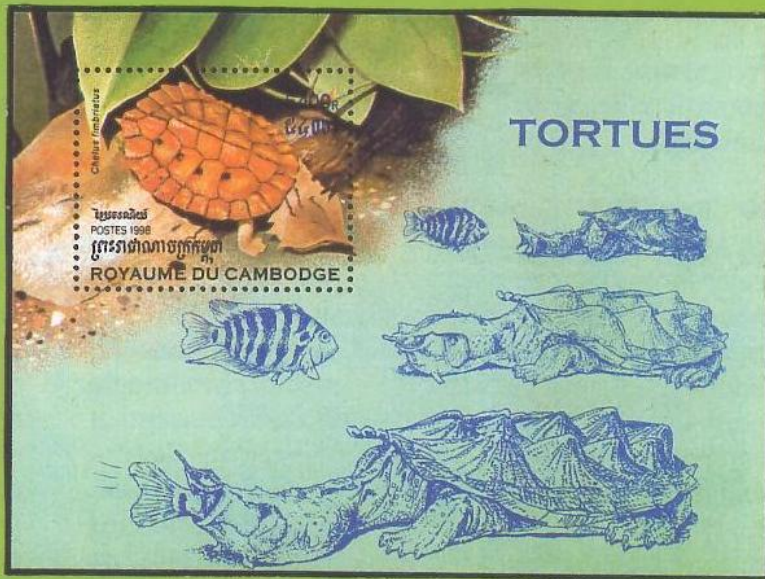
◆ En 1987, nouvelle série "Faune-Reptiles" N°Yvert 751/757 dont le premier numéro de 0,20 riel représente une *Dipsochelys elephantina* (6). Son dessin semble calqué sur celui du timbre d'Afghanistan N°806 de 1966 ou sur ceux des Iles Eloignées des Seychelles N°122 de 1985. On trouve ce timbre seul pour moins de 1 euro.

◆ Enfin, toujours pour le **KAMPUCHEA**, en 1988, toujours une série "Faune-Reptiles" N°Yvert 844/850 dont le N°847 de 1 riel représente une belle *Terrapene carolina carolina* (7). La série coûte environ 5 euros, le timbre seul peut s'acquérir sur Internet pour moins de 1 euro, mais n'oubliez pas les frais d'envoi.

Dans l'ensemble, le **CAMBODGE** a donc édité de très beaux timbres, originaux, de belle finition, et surtout avec une grande diversité d'espèces, qui rendent ces publications très pédagogiques.

◆ Nous arrivons maintenant au **LAOS**, où le choix est moindre. Mais on retrouve le graphisme des timbres du pays voisin.

En 1994, dans la série "Reptiles" N°Yvert 597/603, le N°597 de 0,50 kip est illustré d'une *Malaclemys terrapin*, une espèce qui n'a rien de commun avec le Laos (8). Mais en philatélie, nous le savons depuis



longtemps, il ne faut s'étonner de rien ! Cette série commune se trouve entre 1 et 3 euros selon sa fraîcheur.

◆ En 1996, nouvelle série "Reptiles-Tortues" N°Yvert 1244A/1244D. Ne vous étonnez pas de cette numérotation, les catalogues (et Yvert est coutumier du fait) reçoivent souvent très tardivement les informations des émissions. Ils intercalent alors les timbres dans la chronologie normale en leur attribuant un numéro déjà existant augmenté d'une lettre. On arrive même dans des cas extrêmes à des numérotations comprenant 2 lettres. Le N°1244A de 150 kips et le N°1244B de 250 kips représentent *Dermochelys coriacea*, le N°1244C de 400 kips une *Eretmochelys imbricata* et le N°1244D de 450 kips une *Chelonia agassizii* (9). Ces quatre timbres ont également été émis sous forme d'un bloc feuillet très réussi, N°Yvert 136A avec les mêmes valeurs, pour l'anniversaire de Greenpeace (10). Vous devrez déboursier entre 5 et 6 euros tant pour la série que pour le feuillet.

◆ En 2000, dans la série "Dessins d'enfants" N°Yvert 1384/1387, on voit différents animaux sur le dernier numéro, avec un éléphant, un oiseau, un poisson, une antilope, un flamant, et dans le coin en bas à droite (il faut de très bons yeux) le dessin d'une petite tortue (11). Cette série à faible tirage coûte entre 4 et 5 euros.

◆ Enfin, en 2004, toujours au LAOS, une série élitiste "Protection de la nature-La tortue d'Amboine-*Cuora amboinensis*" N°Yvert 1551/1554 a été émise sous l'égide du WWF. Chaque timbre porte le sigle de cette association (12). Ces quatre timbres aux valeurs faciales de 5000, 5500, 6000 et 7000 kips sont illustrés de différentes vues de cette espèce. L'ensemble est très agréable à regarder. C'est une série facile à trouver, pour environ 5 euros.

Maintenant nous allons nous amuser en détectant des erreurs de nomination sur les timbres-tortues. Cela fait plus de quarante ans que j'observe ces éditions de tous les pays. Bien souvent, les tortues n'ont rien à voir avec le pays éditeur. Mais il arrive également que les tortues portent des noms étranges, ce qui dénote un manque de connaissance de ceux qui fabriquent ces documents. Quand on valorise un animal, et que l'on fait "payer" les gens pour acheter un tel objet, il serait logique que l'on évite les erreurs nomenclaturales et que l'on fasse appel à de vrais professionnels !

Une des erreurs les plus flagrantes, et bien connue, est celle du timbre 806 émis par l'Afghanistan en 1966, indiquant que ce gros animal noir est une *Testudo horsfieldii* (13). Bien entendu, c'est une tortue d'Aldabra, et l'image est identique à celle du timbre 156 de 1987, émis par les Iles Eloignées des Seychelles. C'est une confusion banale, mais cela prouve que les dessinateurs se préoccupent peu de l'origine exacte de leurs modèles.

◆ Je relève assez souvent des confusions bénignes sur les noms d'espèces, mais ces derniers temps, il semble qu'un vent d'âneries souffle sur les dernières productions de quelques pays africains, qui tiennent peu compte de la nomenclature réelle. Ils devraient peut-être consulter un ouvrage généraliste comme "L'Encyclopédie des Tortues dans le monde" réalisé par notre équipe SOPTOM !!!

◆ Dans un bloc feuillet par ailleurs graphiquement réussi (14) édité par le Burundi, et daté de 2011, j'ai constaté un grand "amateurisme" dans le nom des espèces.

La valeur 100 francs est illustrée par une belle *Chrysemys picta picta*, pourtant intitulée *Carduelis carduelis* !! Ne connaissant pas cette tortue, je suis allé voir ce que GOOGLE en pensait, et je n'ai pas été déçu, car *Carduelis carduelis* est en réalité...le nom scientifique du Chardonneret élégant, un très joli petit passereau. Rien à voir avec une nouvelle espèce de Chélonien !

◆ Le reste du feuillet allait confirmer cette première grossière erreur. La valeur 200 francs représente une *Graptemys barbouri* facilement reconnaissable à sa tache jaune caractéristique derrière l'oeil. Pas de chance pour les réalisateurs du timbre, elle est baptisée *Taeniopygia guttata*, qui est le nom du...Mandarin diamant, un passereau australien ! Le timbre de 300 francs, une *Trachemys scripta scripta*, la "Floride à tempes jaunes" est dénommée *Erythrura gouldiae*, le Diamant de Gould, un autre passereau du Queensland, et pour finir avec ce feuillet, la valeur de 400 francs, une superbe *Terrapene carolina*, elle se retrouve affublée du nom de *Carduelis tristis*, le Chardonneret jaune ! Ces créateurs du Burundi doivent travailler sous amphétamines !

◆ Mais ce n'est pas fini ! Restons au Burundi pour continuer dans la série des bourdes intéressantes, avec un feuillet par ailleurs superbe, bien connu, intitulé "Les tortues de mer" (15) avec le timbre en haut à droite, N°Yvert 1791 de 1190 francs

25 ANNIVERSAIRE  
**GREENPEACE**

10



ສິບຄວນ 25 ປີ ກຣີນປິສ



11



12

13



14



15



16

burundais (0,63 euros) dans la série 1790/93, intitulé *Caretta caretta*, ce qui est logique pour une “tortue de mer”. Le problème est qu’il s’agit d’une tortue aquatique, mais bien éloignée du Burundi comme des grands océans, une *Trachemys scripta elegans*, bien connue comme “tortue de Floride”, comme l’attestent les ocelles de son plastron.

Preuve supplémentaire si besoin était, le bloc N°300 de 2011 des Comores (17), de très belle qualité graphique, est illustré du même dessin, mais cette fois avec une légende correcte. Le réalisateur du feuillet “Tortues de mer” n’a pas hésité à “piquer” un dessin dans une autre édition, sans se préoccuper de la dénomination exacte de son modèle.

◆ Le Burundi continuera à nous faire rire (ou pleurer !) avec une autre réalisation graphiquement parfaite (18), N°Yvert 287 de 2012, intitulé de nouveau “Les tortues de mer”. Rien à redire sur l’aspect général du feuillet et sur la figuration du timbre en bas à gauche, qui représente bien une *Caretta caretta* comme indiqué.

Par contre, regardez la grosse tortue en haut du feuillet, qui sort péniblement de l’eau, et qui est nommée *Chelonia mydas* ! La pauvre aurait bien du mal à évoluer sous la mer, car il s’agit d’une monumentale tortue sillonnée d’Afrique centrale, *Centrochelys sulcata*, qui n’a rien à faire dans ce contexte, et qui avait peut-être envie de se rafraîchir ! Le dessinateur ne l’a pas heureusement totalement immergée, car avec ses pattes éléphantines, elle aurait de grandes difficultés à surnager en compagnie d’une *Caretta caretta*.

Il faudrait peut-être changer l’équipe de graveurs et de dessinateurs des Postes du Burundi, si ce pays ne veut pas sombrer dans le ridicule.

◆ Mais continuons à nous amuser. Un pays voisin du Burundi, la République du Congo, nous offre également une absurdité remarquable, dans un feuillet non encore répertorié de 2012, intitulé sobrement “Les tortues”.

Ce timbre (16) est censé représenter *Lepidochelys olivacea*, que tout naturaliste reconnaît immédiatement, mais qui porte sur ce document le nom étrange de *Megophrys nasuta*, qui est en fait... une grenouille cornue asiatique, endémique de Malaisie, Indonésie et Bornéo. Comment en est-on arrivé à voir son nom sur une tortue marine d’Afrique centrale, c’est encore un mystère insondable, qui rend notre métier d’herpétophilatériste plutôt divertissant. Mais c’est peut-être le même dessinateur qu’au Burundi, qui signe les réalisations de tous les timbres d’Afrique centrale !?

◆ Je vous propose encore deux amusantes erreurs, d’autant plus décevantes qu’elles sont réalisées sur des feuillets de belle finition, agréables à regarder, qui seraient presque parfaits s’il n’y avait ces erreurs nomenclaturales ridicules. Cette fois, c’est en Guinée Bissau que nous découvrons le bloc feuillet n°547 de deux fois 1500 francs CFA (19) concernant les tortues marines *Caretta caretta*. Rien à redire sur les deux timbres en bas, mais si l’on regarde bien les deux tortues dans le haut du feuillet, on voit que celle de droite a été curieusement baptisée *Lagothrix flavicauda*, qui est le nom scientifique du singe laineux à queue jaune du Pérou !!!

Comme cette espèce américaine est en “danger critique” et qu’il n’en reste qu’une centaine d’individus, c’est peut-être une manière insolite de nous en parler, avant qu’elle ne disparaisse complètement !?

◆ Terminons ce tour d’horizon sur les bévues et autres stupidités de la nomenclature herpétophilatéristique en partant pour la Tanzanie, avec une récente édition de trois timbres-vignettes de Zanzibar.

Rien à noter sur deux d’entre eux, qui représentent l’un *Chelonia mydas* et l’autre *Caretta caretta*.

Par contre, sur le troisième (20), illustré d’une *Lepidochelys kempii* (tortue de Kemp), le nom scientifique apposé, et même repris en anglais, indique : *Acanthurus coeruleus*, qui désigne en fait le poisson chirurgien bayolle ou Chirurgien bleu, présent dans les eaux de l’ouest Atlantique (golfe du Mexique, Floride, Bahamas et Sud du Brésil). Comment diable s’est-il retrouvé à Zanzibar, au-dessus d’une tortue marine et de la plage où elle est censée vivre !

Vous le voyez, mon “job” de “timbré des tortues” n’est pas toujours une occupation monotone ou dénuée d’arrière-plan scientifique, puisqu’en utilisant une bonne loupe on fait des découvertes étranges, sur ces éditions qui sont pourtant censées évoquer les espèces exactes dessinées par des “spécialistes”. Méfiez-vous donc toujours des noms apposés sur les timbres, ils sont assez souvent fantaisistes !

A la prochaine édition, cette fois avec des “timbres sérieux”, du moins je l’espère ! Amitiés à vous tous,

**Bernard Boussac**

# LES TORTUES DE MER



Chelonia mydas



19

18

## Les Tortues

17



Trachemys scripta elegans

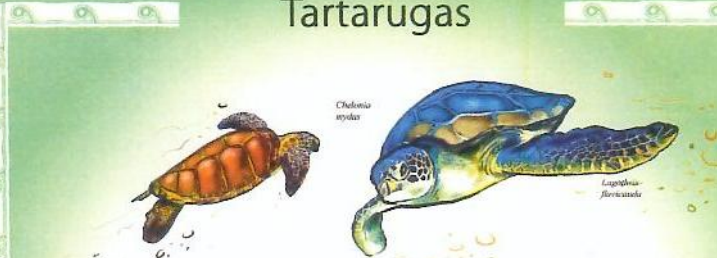
UNION des COMORES

Trachemys scripta

Platysternon megacephalum

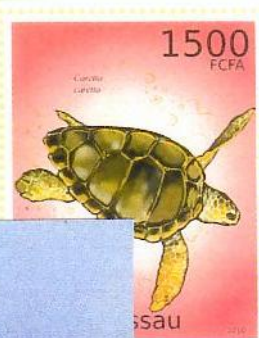
Stomatodusa subrufa

## Tartarugas



Chelonia mydas

Lepidochelys floridana



1500 FCFA

Caretta caretta

Guiné Bissau

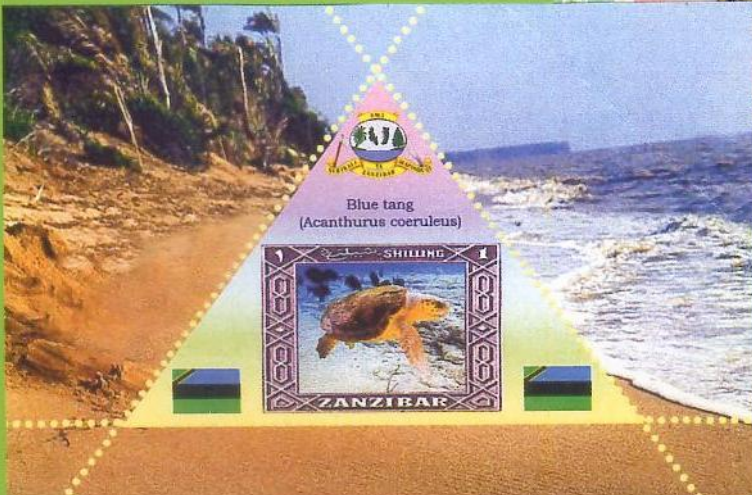


1500 FCFA

Caretta caretta

Guiné Bissau

20



Blue tang (Acanthurus coeruleus)



1 SHILLING

ZANZIBAR